

Les obligations à l'Installation pour les artisans

Initiation

Objectifs :	
Pour se prévaloir de la qualité d'artisan, il est nécessaire de remplir certaines conditions. Un artisan peut exercer son activité soit sous la forme d'une entreprise individuelle, ainsi que sous statut de micro-entrepreneur, soit sous forme de société. Selon que la profession est réglementée ou pas, les formalités de déclaration sont différentes.	
PUBLIC	TOUT PUBLIC
PRE REQUIS	AUCUN
ORGANISATION	Durée : 3 Jours (21h) Matériel : Un support de cours + pc Nombre de Stagiaires : Minimum : 1 personne et Maximum : 6 personnes
FORMATEUR	Formateur ayant une expérience confirmée de la pédagogie et spécialiste dans le domaine juridique et managérial
PEDAGOGIE	Pré-évaluation des besoins. Entretiens individuels et/ou collectifs. Mise en situation Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
MODULE SUIVANT	
HANDICAP	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

PROGRAMME	
<p>Une formation aux bases de la gestion d'entreprise</p> <p>Se lancer à son compte reste en effet une procédure complexe, dont il n'est pas toujours aisé de comprendre les enjeux et les formalités :</p> <p>qu'est-ce que l'immatriculation ?</p> <p>quelle est la couverture sociale des indépendants ?</p> <p>quelle différence entre le statut d'entrepreneur exclusif et complémentaire ?</p> <p>comment choisir la périodicité des déclarations ?</p> <p>quels taux pour les cotisations sociales ?</p> <p>quels impôts pour les indépendants ?...</p> <p>Ces notions sont de la plus haute importance pour réussir à maîtriser la création de son entreprise et concrétiser son projet. Le Stage de la Préparation à l'Installation a pour objectif de répondre à ces questions. Ainsi, le programme du stage se compose généralement des thèmes suivants :</p> <p>.</p>	<p>l'entreprise artisanale et son environnement</p> <p>la gestion commerciale : études de marché, la facturation</p> <p>la structure juridique : la responsabilité du chef d'entreprise, les statuts juridiques</p> <p>le régime fiscal : TVA, régime fiscal</p> <p>le statut social : statut du travailleur non salarié (TNS), le conjoint collaborateur, la couverture sociale</p> <p>la gestion d'entreprise : études financières, le compte de résultat. prestataire.</p> <p>Les formes juridiques et les régimes d'imposition : à travers ce module vous seront présentées les différentes formes juridiques, dont le statut auto-entrepreneur. Vous apprendrez comment fonctionne la TVA dans le cadre d'une thématique sur le régime fiscal de l'entreprise.</p> <p>La gestion d'une entreprise artisanale : comment gérer les impayés, les relances, le recouvrement, comment choisir un comptable pour les entrepreneurs qui souhaitent faire évoluer leur entreprise. Les ressources humaines : savoir gérer son temps et ses priorités, embaucher son premier salarié ou un apprenti.</p>